



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE, SESSION 2022**

**Mercredi 26 octobre 2022**

**SPECIALITE « LOGISTIQUE ET SECURITE »**

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

(durée : une heure trente ; coefficient 2)

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

**ATTENTION : Vous devez répondre directement aux questions sur votre sujet, dans l'ordre qui vous convient, et agraffer celui-ci à votre feuille de composition.**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

Ce sujet comprend 7 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué. S'il est incomplet, en avertir le surveillant.



- b. A l'aide des tarifs des produits, calculez le montant de votre commande ( $4 \times 0,5$  point = 2 points).

	Prix unitaire TTC (€)	Quantités nécessaires pour 1 mois	Prix total TTC (€)
Bidon savon liquide pour les mains de 5L	7,10 €	20	
Bidon gel hydroalcoolique de 1L	5,20 €	20	
Bobine de papier	3,80 €	120	
Total commande TTC (€)			

- c. Vous disposez d'un budget de 2 500 € pour le trimestre (pour 3 mois). Complétez le tableau suivant ( $2 \times 0,5$  point = 1 point).

Total commande pour 1 mois TTC (€)	Total commande pour le trimestre	Budget disponible (€)	Solde (€)
702 €		2 500 €	

**Partie II : Matériels et engins (4 points)**

1. Vous passez votre commande de savons liquides pour les mains, de gels hydroalcooliques et de bobines de papiers pour le trimestre. Vous recevez 2 palettes de 5 m<sup>3</sup> de volume. Quel appareil devez-vous utiliser pour transporter les marchandises dans le magasin de stockage ? (0,5 point)

.....  
.....  
.....

2. Citez les noms de ces engins (3 x 0,5 point = 1,5 points) :



A.....

B.....

C.....

3. Quel(s) engin(s) nécessite(ent) une habilitation spéciale pour leur utilisation ?

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) (2 x 0,5 point = 1 point).

- Transpalette
- Chariot élévateur
- Gerbeur

L'habilitation spéciale nécessaire est le CACES. Définissez ce terme (5 x 0,2 point = 1 point) :

C.....  
A.....  
C.....  
E.....  
S.....

### Partie III : Produits chimiques et sécurité (8 points)

1. Les savons liquides pour les mains et les gels hydroalcooliques sont des produits chimiques. Des pictogrammes de sécurité sont présents sur les étiquettes des bidons. Reliez ces pictogrammes à leurs définitions respectives (5 x 0,4 point = 2 points).



Comburant (je fais brûler)



Nocif ou irritant (altère la santé)



Toxique (je tue)



Inflammable (je brûle)



Danger pour la santé (nuît gravement à la santé)

2. A l'aide du **document 1**, citez 3 règles d'organisation d'un lieu de stockage de produits chimiques ( $3 \times 0,5 \text{ point} = 1,5 \text{ points}$ ) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

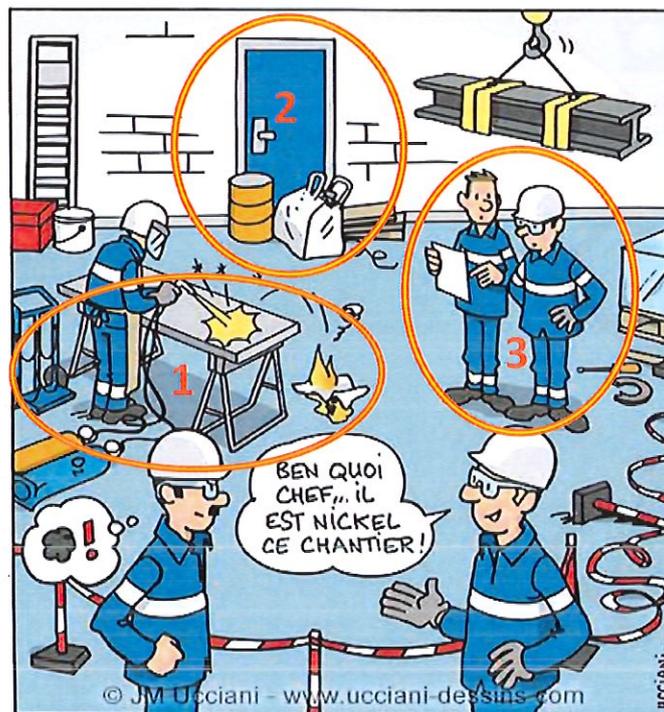
.....

.....

.....

.....

3. Le responsable des Services Techniques effectue une visite des chantiers de travaux en cours. Il semble mécontent de la sécurité sur ce chantier. Pour les 3 situations de travail dangereuses entourées, remplissez le tableau suivant ( $6 \times 0,75 \text{ point} = 4,5 \text{ points}$ ) :



Situation de travail	Risque	Mesure de prévention
1		
2		
3		

# DOCUMENT 1 : LE STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

## A. Stockage des produits chimiques

Un stockage défaillant peut s'avérer lourd de conséquences : réactions chimiques dangereuses, dégagement important de produits nocifs, voire explosion ou incendie, intoxication, chute de plain-pied, blessures... De nombreux paramètres jouent un rôle dans la sécurité du stockage :

- la quantité des produits stockés,
- la présence de produits volatils, inflammables ou incompatibles entre eux ou avec les matériaux présents,
- la ventilation,
- l'arrimage des emballages,
- la stabilité des produits et des emballages aux variations de température, aux rayonnements...

## B. Bien entreposer pour protéger

Au-delà de sa fonction de « magasin », le lieu de stockage a pour vocation première de limiter l'exposition aux risques associés à ces produits chimiques et de soustraire les personnes aux effets d'un dégagement involontaire ou d'une réaction chimique spontanée.

Afin de limiter les quantités de produits chimiques aux postes de travail tout en garantissant une activité continue, le stockage peut être organisé en un local central et un ou plusieurs lieux de stockage dits « tampons » à proximité des postes de travail. L'utilisation des lieux de stockage doit être soumise à des règles strictes, dont l'application doit être contrôlée régulièrement par un responsable compétent.

### Lieux de stockage des produits chimiques : quelques règles d'organisation

- Limiter l'accès au stockage aux seules personnes formées et autorisées
- Tenir à jour un état du stock
- Subordonner le stockage d'un produit à l'existence de sa fiche de données de sécurité et de son étiquetage
- Mettre en place un classement rigoureux et connu (affichage d'un plan, interdiction d'entreposer des emballages volumineux ou lourds en hauteur, pas d'entreposage d'outillage et de matériel dans le local de stockage de produits chimiques...)
- Instaurer une règle de déstockage « premier entré/premier sorti »
- Respecter les dates de péremption de produits
- Mettre en place une procédure d'élimination des produits inutiles ou périmés
- Interdire l'encombrement des voies d'accès, des issues et équipements de secours

Quelle que soit leur taille, les lieux de stockage sont à concevoir et à aménager en tenant compte non seulement des propriétés physico-chimiques des produits, mais aussi des types de contenants qui y seront entreposés, du nombre de personnes devant y avoir accès, de la quantité de produits consommée... Il faut également anticiper les besoins liés au stockage des **déchets chimiques** en vue de leur élimination.

## C. Signalisation

Les lieux de stockage doivent être clairement identifiés. Des **panneaux d'avertissement** doivent figurer à l'entrée comme « Matières inflammables », « Matières corrosives », « Matières toxiques » ;

Outre le **plan de stockage** (localisation des différents produits, capacité maximale...) peuvent être également prévus l'**affichage** d'un récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés et le rappel des incompatibilités éventuelles.